

WAR ZAO

SOMMAIRE

ÉDITO

ÉDITO P1

les RAISONS
de la COLÈRE P2

Transports -
Communication P3

Communication (suite...) P4

Les bénévoles - Bon à
savoir - semaine nationale
- enquête P5

DANGER ! - accessibilité
-infos juridiques - DATES P6

3ème congrès S.E.P.
voyages A.P.F. P7

À votre service P8

Bonne année 2010

Au nom de la totalité des acteurs de l'APF dans le FINISTERE, nous vous présentons tous nos vœux pour une bonne et heureuse année 2010.

2010 sonne la mi-échéeance de la loi du 11 février 2005, mais plutôt qu'un anniversaire, c'est la perte de **l'esprit de cette loi** que les personnes en situation de handicap risquent de célébrer.

L'année 2009 a en effet été marquée par toute une série de remises en cause, report, amendement, recours ou annonce gouvernementale revenant progressivement sur les principes fondamentaux de cette loi.

Parce que l'APF refuse que soient réduits les droits de personnes en situation de handicap et profitant du fait que 2010 sera l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'APF, avec nos partenaires associatifs du mouvement « Ni Pauvre, Ni Soumis » appellent à une forte mobilisation dans chaque région le **samedi 27 mars prochain**.

A l'intérieur de ce War Zao, vous trouverez les détails des récentes régressions de nos droits et de l'organisation pratique de cette mobilisation en Bretagne.

Nous sommes certains que vous répondrez une fois encore à cet appel.

Encore bonne année.

Thierry - Liliane



87, Rue de Gouesnou
29200 BREST

☎ 02 98 42 07 70

📄 02 98 42 07 24

65, Rue de Bénodet
29000 QUIMPER

☎ 02 98 90 06 10

📄 02 98 90 32 52

www.apf29.org



NI PAUVRE

NI SOUMIS

En 2009, le gouvernement s'est acharné par tous les moyens à vider la loi handicap du 11 février 2005 de son sens. Retour sur les événements marquants de l'année passée et les raisons de la colère.

Emploi : le report des sur-contributions financières pour les entreprises n'embauchant pas suffisamment de personnes en situation de handicap.

A la veille de Noël, le cabinet de Nadine MORANO annonce aux associations le report de 6 mois de la sur-contribution Agefiph pour les entreprises ne respectant pas leurs obligations en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.

Accessibilité :

Le gouvernement a tenté à plusieurs reprises durant l'année 2009 d'étendre les possibilités de dérogations, y compris pour le cadre bâti neuf.

L'APF condamne fermement ces pratiques gouvernementales qui consistent à privilégier les intérêts des investisseurs immobiliers au détriment du droit à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Droit à la compensation : la remise en cause du plan personnalisé de compensation.

Le plan personnalisé de compensation (PPC) était à la base, au regard des besoins de la personne concernée, une réponse destinée à compenser les surcoûts liés au handicap par le biais de prestations financières et matérielles. En décembre 2009, une proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale remet en cause le caractère inéluctable de cette aide, en rendant « optionnel » le PPC.

Éducation : le gouvernement se désresponsabilise et confie la gestion des auxiliaires de vie scolaires (AVS) aux associations.

L'APF demande à l'Éducation Nationale de continuer à gérer les AVS, en recherchant une pérennité de leur statut, seul moyen pour que les enfants en situation de handicap puissent bénéficier

de la même éducation que les enfants valides.

Ressources : des centaines de milliers de personnes en situation de handicap ou malades toujours largement sous le seuil de pauvreté.

Malgré l'annonce par le Président de la République d'une augmentation de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) de 25% pendant la durée de son mandat, les bénéficiaires de cette allocation continueront de percevoir une somme **très en-dessous du seuil de pauvreté en 2012**. Les autres dispositifs de ressources (pensions d'invalidité, rentes d'accident du travail, etc...) n'ont pas vu leur montant réévalué et demeurent aussi sous le seuil de pauvreté.

Dans le même temps, nombre de ces mêmes personnes se retrouvent à payer des dépenses supplémentaires : déremboursement de certains médicaments, hausse du forfait hospitalier, franchises médicales, sans oublier que les bénéficiaires de l'AAH n'ont pas droit à la CMU complémentaire.

Une réforme de l'AAH pourrait en outre obliger les personnes en situation de handicap travaillant à temps partiel ou dans des structures spécialisées à déclarer chaque trimestre leurs ressources, prenant le risque de voir diminuer ou supprimer leur AAH en cas de non réponse.

Et l'annonce de la fiscalisation des indemnités journalières pour les accidentés du travail prouve une fois encore l'attitude d'injustice sociale du gouvernement, qui n'hésite pas à taxer les personnes les plus démunies pour remplir les caisses de l'Etat.

Deux ans après le lancement du mouvement « Ni Pauvre Ni Soumis » (NPNS) et la marche vers l'Élysée, le gouvernement reste sourd à cette question des ressources.

Mobilisation régionale

Face à ces régressions deux ans jour pour jour après la manifestation qui a rassemblé 35000 personnes à PARIS et pour réclamer encore plus fort un revenu d'existence décent pour toute personne en situation de handicap ne pouvant accéder à l'emploi, le Conseil d'Administration de l'APF a décidé d'une mobilisation de toutes les régions

LE SAMEDI 27 MARS PROCHAIN

En BRETAGNE, la manifestation aura lieu à RENNES ; le parcours, les horaires ne sont pas encore arrêtés ; vous pouvez, vous devez, d'ores et déjà réserver cette journée.

Nous vous transmettons par courrier séparé une lettre d'information à ce sujet.

TRANSPORT - du neuf

→ Sur le territoire de **BREST-METROPOLE OCEANE** depuis début janvier, l'amplitude horaire de fonctionnement du transport « PMR » BIBUS a été étendue. Ainsi, vous pouvez faire appel au service du

- Lundi au jeudi de 7 H à 20 H
- Les vendredis et samedis de 7 H à minuit
- et de 9 H à 19 H le dimanche

Nous nous félicitons de cette grande avancée qui découle de multiples interventions et interpellations des élus de B.M.O. depuis de nombreuses années.

→ Du nouveau également sur le territoire de **MORLAIX-COMMUNAUTE** ; depuis le début de l'année, le service de transport à la demande se déplace sur les 28 communes de l'agglomération. Vous pouvez faire une demande d'accès auprès de la T.I.M. – 15 Place Cornic – 29600 MORLAIX – 02.98.88.82.82

→ À **QUIMPER**, le service PMR fonctionnera le dimanche après-midi à partir de juin prochain.

→ Quant aux **lignes inter-urbaines** dépendant du réseau Pen ar Bed, elles se dotent petit à petit d'autocars accessibles.

C'est le cas notamment entre BREST et SAINT-RENNAN et LESNEVEN et au départ de QUIMPER pour PONT-L'ABBE – DOUARNENEZ, CONCARNEAU.

Pour plus de renseignements et pour les réservations indispensables : 0.810.810.029

Thierry



COMMUNICATION

Le groupe d'initiative nationale des personnes **En difficulté d'élocution et de communication (le GIN DEC)**.

Le temps est venu pour moi de vous tenir informés de l'évolution du GIN DEC afin de vous rafraîchir la mémoire.

Le groupe a été créé en 2003 à l'initiative des Finistériens. Rappelez-vous, chers adhérents, de notre belle affiche concernant les personnes en difficulté d'élocution et de communication, réalisée par ce groupe et qui a connu un franc succès. A ce jour, elle sort des frontières de l'APF puisqu'elle est demandée par des collectivités et des établissements dont des écoles.

Le groupe se réunit en moyenne 4 à 5 fois par an à PARIS, au siège de l'APF, dans une ambiance chaleureuse et pour une fois nous sommes à l'écoute les uns des autres, prenant le temps de « décoder » chacun d'entre nous. Ce groupe est composé d'une dizaine d'adhérents choisis et depuis peu, un membre du Conseil d'Administration (celui là même qui était présent lors de notre dernière assemblée départementale en avril dernier) participe à nos réunions. Cet administrateur est également IMC.

A ce jour, nous avons mis au point un blog

<http://Unikom.blogs.apf.asso.fr>

que je vous conseille de consulter et que je vous invite chaleureusement à alimenter. Actuellement, nous sommes en train de réaliser une série de huit dépliants ayant pour titre « Je communique », une sorte de mode d'emploi pour apprendre à communiquer avec nous, selon nos différentes problématiques car nous ne communiquons pas tous de la même façon. Cela peut passer par le regard, le geste, l'écrit ou les synthèses vocales. Ainsi, un dépliant est consacré à l'organisation d'une réunion avec des personnes en difficulté de communication. Un autre insiste sur la nécessaire discipline et le silence dans les réunions, avec un minimum d'attention à l'autre qui implique de prendre le temps de le laisser parler et l'écouter. Pour des situations particulières comme les assemblées départementales, il faut savoir anticiper en permettant, par exemple, aux personnes en difficulté d'élocution et de communication de préparer leurs

questions à l'avance à partir de l'ordre du jour transmis préalablement. Mais en aucune façon, cette démarche ne doit exclure l'échange direct au profit du « play-back ». Les deux formules sont complémentaires. Un 3^{ème} dépliant concerne le poly-handicap tandis que le 4^{ème} est consacré au « système D », à savoir donner des trucs et astuces destinés aux personnes souffrant de problèmes d'élocution et de communication (différents de l'aphasie et autres). Par exemple, on y apprend comment gérer son stress dans certaines situations, accepter que sa réponse puisse être décalée par rapport à une question car il faut du temps pour l'élaborer tandis que le débat se poursuit.

Pour votre gouverne, sachez qu'il y a aussi un dépliant en cours de préparation sur la communication à l'hôpital. Tout un programme car là nous devons apprendre à communiquer couchés parfois sur le côté voir branchés alors même qu'il nous est déjà difficile de communiquer debout. Ce dépliant, on n'en doute pas, serait des plus opportuns pour former le personnel soignant encore peu sensibilisé comme nous le prouve hélas l'actualité. Un autre dépliant en cours permettra d'appréhender la communication avec des personnes possédant un tableau ou un appareil de communication (synthèse vocale). Pour finir, un dernier dépliant traitera de l'adaptation des textes écrits par des pictogrammes, des dessins lesquels remplacent les mots pour les personnes non lectrices. Pour tous ces projets, nous avons un partenaire : la Société Générale.

Des groupes régionaux sont en train de se mettre en place comme à Dunkerque, Montauban, Bayonne, Bordeaux pour ne citer que ceux là.

Enfin sachez que le 1^{er} décembre 2008, l'APF a organisé à Paris une conférence sur l'IMC et j'ai eu le plaisir d'y animer une conférence. J'ai également eu le privilège de défendre notre cause à l'occasion d'un congrès à l'UNESCO qui, en 2009, en organisait un nouveau sur le même thème. Mais je n'y étais pas cette fois-ci et je le regrette.

Il existe aussi une organisation internationale, l'ISAAC, dont le but est de promouvoir les droits des personnes utilisatrices de CAA (des moyens de communication alternative) dans lequel siège un membre du GIN DEC, nous donnant ainsi l'occasion de « prendre la température » des progrès réalisés dans les moyens de communication. En passant, le prochain congrès de l'ISAAC aura lieu à Barcelone en 2010.

Pour conclure, comme vous pouvez le constater, nous ne chômons pas. Actuellement, des discussions ont lieu avec le siège de l'APF pour que nous obtenions un label permettant de pérenniser et de légitimer notre groupe qui a un rôle majeur au sein de l'association. Je précise que cette reconnaissance de notre handicap par la création de ce groupe national était plus que nécessaire. A cet effet, il serait intéressant d'avoir divers témoignages sur vos problèmes pour communiquer afin que je puisse le faire remonter à Paris.

Pour ma part, je souhaiterais que l'APF donne une visibilité à notre handicap via les médias lors de campagnes publicitaires

qu'elle réalise et qui montrent trop souvent des « top-models » et des sportifs dans des fauteuils roulants. Mon autre souhait serait que notre groupe réussisse à intégrer dans les problématiques de l'accessibilité trop souvent réduite à l'accessibilité physique, ceux liés à la communication. Par exemple, un téléphone portable est trop petit et étroit pour nous et les formulaires administratifs trop exigus dès lors qu'on doit les remplir puisqu'ils ne prévoient que peu de place pour écrire. Et je ne parle pas de la taille des caractères trop petite les rendant illisibles.

Annaïck RISCH

membre de GIN et Béatrice (pour le secrétariat)



DERNIÈRE NOUVELLE :

l'APF vient d'acquérir un nouveau LOGO



SAVEZ-VOUS ?

Quelle est la différence entre un homme et un chat ?

Aucune, tous deux ont très peur de l'aspirateur !

Quel est le point commun entre les nuages et les hommes ?

Quand ils s'en vont, on peut espérer une belle journée.

Les bénévoles : une force pour l'APF

Le bénévolat, pour une association comme la nôtre, est une grande force dans les actions que nous menons au quotidien pour la défense des droits des personnes handicapées et sans l'aide des bénévoles, nous ne pourrions pas, comme nous le faisons aujourd'hui, mener des actions fortes dans une multitude de domaines. Donner de son temps, de ses compétences, de son énergie pour l'intérêt collectif est un « don » qui n'est pas évident dans une société comme la nôtre, tournée vers la réussite individuelle, le repli sur soi plutôt que vers l'intérêt collectif.

Le bénévole à l'APF, c'est une variété d'acteurs : le bénévole militant, le militant bénévole, le salarié, militant et bénévole et cette richesse là, nous devons la préserver et la développer.

Notre association a besoin d'acteurs sur tout le territoire du département et chacun peut apporter son aide, même très ponctuellement. Il n'y a pas pour nous de « hiérarchisation » du bénévolat, on peut donner de son temps pour l'accueil, les loisirs, les textiles, les transports, des actions ressources, mais aussi être veilleur de l'accessibilité sur sa commune, participer à des travaux d'enquête que nous faisons, des manifestations, etc... j'en oublie certainement.

Donc, si vous voulez participer à des actions bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter !

Liliane

Témoignage

Je suis bénévole à l'APF depuis bientôt 2 ans. J'ai découvert un univers que je ne connaissais pas du tout. J'ai été accueillie par Robert notre doyen qui m'a gentiment fait visiter la délégation de Brest. Quelques jours plus tard, on m'a confié la tâche d'aller chercher quelqu'un à son domicile pour un repas, et ça y est c'était parti ...

J'ai fait de très belles rencontres depuis et j'ai appris beaucoup auprès des adhérents. Chacun a son histoire, ses blessures mais surtout sa personnalité.

On me dit souvent que c'est très beau ce que je fais, mais en fait ça me plaît beaucoup et comme je dis toujours : je reçois autant que je donne. Ça donne une belle leçon de morale la plupart du temps et on arrête de se regarder le nombril.

J'ai participé à plusieurs séjours et j'ai beaucoup appris autant dans l'accompagnement, les soins, le partage et la présence.

Je suis heureuse de me rendre utile et d'amener ma bonne humeur et de permettre aux adhérents de passer de bons moments.

J'espère continuer longtemps et être digne de prendre la suite de Jean-Pierre pour les prochains séjours.

Stéphanie

BON à SAVOIR

J'ai établi un fichier « mail » d'adhérents APF 29 afin de transmettre rapidement des informations d'actualités ou juridiques. Si vous souhaitez recevoir ces infos et que vous n'êtes pas encore enregistré, transmettez-moi un courriel sur la boîte :

cd-apf29@wanadoo.fr

Liliane

Semaine Nationale

Comme chaque année, à pareille époque, des bénévoles et adhérents APF se mobilisent dans les galeries de supermarchés et proposent les oursons-guimauve à la vente au prix de 2 €.

Cette opération de ressources, la semaine nationale, est indispensable pour que la délégation puisse mener à bien ses actions.

Nous vous invitons à vous manifester pour vous joindre à ces groupes de vendeurs auprès d'Annie à QUIMPER ou de Lenaïg à BREST.

Ces ventes se dérouleront dans la semaine du 15 au 21 mars.

Annie

ENQUÊTE

Chaque adhérent recevra prochainement un questionnaire sur les services d'aide à domicile, leur fonctionnement si vous en êtes satisfaits, les améliorations que vous souhaiteriez.

Ce questionnaire fait suite aux réflexions menées lors de la dernière Assemblée Départementale 2009 et les remarques que vous nous avez fait remonter.

Nous comptons sur tous les usagers des services d'aide à domicile pour répondre à cette enquête anonyme dont l'objectif est d'améliorer le service rendu.



ATTENTION DANGER

L'APF a réagi vivement par voie de presse à un article paru dans le « Télégramme » en novembre. Dans celui-ci, le directeur de l'OPAC de Cornouaille faisait état de son obligation de « geler » certaines constructions du fait de l'impossibilité d'obtenir des dérogations aux règles d'accessibilité.

Le Député de la circonscription de QUIMPER, Monsieur URVOAS, a repris les mêmes arguments pour poser une question écrite au gouvernement, demandant « plus de souplesse » dans l'application de la loi.

L'APF a de nouveau réagi auprès du député et dans la presse en lui demandant de retirer sa question écrite, ce qu'il ne fera pas.

A travers ces échanges et ces réactions, nous sommes encore loin du « réflexe handicap » que la loi de 2005 a voulu instiller auprès de tous les décideurs.

Nous nous efforcerons de leur rappeler, à chaque fois, que l'accessibilité à tous est maintenant la règle et que les dérogations qui sont des autorisations d'enfreindre la loi, doivent rester exceptionnelles.

Restons vigilants et mobilisés.

Thierry

ACCESSIBILITÉ

Nous souhaitons que chaque adhérent APF devienne une sentinelle de l'accessibilité, dans sa commune, dans son canton.

En effet, les exemples ne manquent pas de libertés prises dans l'application des règles d'accessibilité.

Si dans votre commune, nous constatez des travaux dans un

établissement ou sur la voirie qui ne semblent pas permettre l'accès à tous, appelez la délégation ; en fonction du type d'établissement, de la nature des travaux, nous évaluerons si il y a, ou pas, obligation d'accessibilité et déciderons avec vous des actions éventuelles à mener

Thierry

MAIRIES

Une enquête est en cours pour évaluer l'accessibilité des mairies.

Un questionnaire simple a été élaboré.

Si vous êtes volontaire pour le remplir en allant vous-même vérifier l'accessibilité de votre mairie, appelez-nous !

petite annonce

A vendre : Scooter électrique 3 roues – TBE 400 €

Téléphone : 06.82.01.52.47

DATES à retenir

11 février 2010 : sortie du baromètre de l'accessibilité (dans l'Express)

du 15 au 21 mars 2010 : semaine nationale des personnes handicapées.

27 mars 2010 : Manifestation régionale à RENNES pour la défense des ressources avec le collectif « Ni Pauvre, ni soumis » ; 2 ans après la manifestation du 29 mars 2008 « Ni pauvre, ni soumis » donne rendez-vous dans toutes les régions de France le 27 mars 2010 pour de nouvelles actions pour dénoncer la précarité des personnes en situation de handicap et atteintes de maladies invalidantes qui ne cesse de croître !

10 avril 2010 : Assemblée Départementale de l'APF 29 à PLOUGASTEL-DAOULAS

JURIDIQUE

Faites valoir vos droits

L'APF a lancé son *blog juridique*, un outil d'informations et de conseils destiné à toutes les personnes en situation de handicap – et aux professionnels – afin de leur permettre de connaître leurs droits et de devenir acteurs de ceux-ci.

L'objectif : rendre accessible des réglementations souvent complexes par le biais de fiches pratiques, de notes juridiques, de recours et lettres type ou encore d'alertes sur des pratiques illégales.

En effet, les dispositifs régissant le droit des personnes en situation de handicap étant complexes, des refus d'accès à ces droits ou des mauvaises applications des réglementations arrivent fréquemment. Pour pallier à ce problème, le service juridique de l'APF a décidé de mutualiser son travail de conseils et d'aide individualisée sur un blog, afin que toutes les personnes en situation de handicap puissent trouver des éléments de réponse, et ainsi défendre leurs droits :

Plus d'infos : <http://vos-droits.apf.asso.fr>

Le samedi 20 mars au Palais des Arts de Vannes se tiendra le 3^{ème} congrès Sclérose en Plaques, de 9 H 45 à 18 H.

Organisée par les professionnels du réseau Neuro Bretagne et destinée aux personnes atteintes de SEP et à leur entourage, cette journée se déroulera le matin sous forme d'ateliers :

Les troubles digestifs et urinaires dans la SEP – les douleurs et la SEP – L'activité physique, le sport dans la SEP.

L'après-midi sera consacré à des mini-conférences animées par les médecins, infirmiers, kinés....

Le repas est à prévoir pour chaque participant et peut être pris sur place.

Si cette journée vous intéresse, envoyez-nous le coupon-réponse ci-dessous, afin que nous procédions aux pré-inscriptions et que nous organisions le transport ou le covoiturage si besoin.

Les personnes ayant participé au Congrès de 2009 ont trouvé celui-ci très intéressant.


Le compte-rendu de cette journée avait été fait dans le War Zao de juin 2009.

Hélène ROUDOT



COUPON REPONSE

A RETOURNER à la délégation à BREST ou à QUIMPER

Nom
Prénom.....
Adresse.....


Nombre de personnes 

souhaite participer au congrès du 20 mars

n'a pas de moyen de transport

dispose de places dans son véhicule

Choisis 2 ateliers parmi les 3 suivants :

- Les troubles digestifs et urinaires
- La douleur
- L'activité physique

Autres rendez-vous :

Le **20 février 2010** (après-midi) à la salle de l'**Astrolab** au **RELECQ-KERHUON**, intervention du Dr **BELLARD** (neurologue à l'Hôpital des Armées de BREST) organisée par « **une Oasis pour la SEP** ».

Après 18 années pendant lesquelles **Jean-Pierre MERABET** a assuré avec bonheur et à la satisfaction de tous la responsabilité des voyages de la délégation, une page s'est maintenant tournée puisque Jean-Pierre a souhaité passer le témoin.

C'est maintenant grâce à **Stéphanie**, que certains d'entre vous connaissent déjà, et à l'équipe d'accompagnateurs bénévoles qui va l'entourer que nous pouvons vous proposer à nouveau cette année deux voyages.

Nous vous convions à découvrir la Vendée, Saint-Jean de Monts, Noirmoutiers, l'île d'Yeu, St Gilles Croix de Vie, le grand parcours du Puy du Fou et le marais vendéen.

Comme d'habitude, deux périodes vous sont proposées :

- du 2 au 9 mai 2010

ou

- du 5 au 12 septembre 2010

Le voyage se fera en autocar adapté. Le prix du séjour, voyage, hébergement, restauration et visites compris, s'élève à **610 €**.

Si vous êtes intéressés pour découvrir cette belle région dans une ambiance comme d'habitude très amicale et conviviale, nous vous invitons à nous renvoyer au plus vite le coupon-réponse ci-dessous.

Attention : votre inscription sera définitive lorsque nous vous l'aurons confirmée.

COUPON-REPONSE

à **RENOYER** à **Stéphanie L'HER**
46 Rue Roger Salengro, 29 200 BREST



Nom.....

Prénom.....

Adresse.....



est intéressé par le séjour à **ST JEAN DE MONTS** du 2 au 9 mai

est intéressé par le séjour à **SAINT-JEAN-DE MONTS** du 5 au 12 septembre.

La Délégation Départementale

Brest

☎ 02 98 42 07 70

Quimper

☎ 02 98 90 06 10

Thierry DUVAL, Directeur

Lénaïg LE BOT

Annie MOCAER

Attachées de Délégation. Elles assurent l'accueil à la Délégation

Sandra PARANTHOËN

Sébastien LE BRAS

Animateurs - Avec les adhérents, ils organisent les loisirs

Le Conseil Départemental

Il définit et met en œuvre la politique de la Délégation APF 29 dans le département. En sont membres élus par les adhérents : *Liliane LE PINVIDIC* (représentante), *Farid KÉBIR* (représentant adjoint), *Béatrice GOASCOZ*, *Marc DUFEIL*, *Jean-Michel MINOT*, *Bruno GUERNALEC*, *Maria MOURA*, *Bernard le GUILLOU*, *Jean KERIVEL*, *Michel FLOQUET*, *Jacky LAURENT*, *Jean-Luc RIOT*, *Michel LAPAQUETTE*, *Jean-Yves BAUDRY*, *Jacques ROUVEAU*.

Les responsables et représentants

Béatrice GOASCOZ, *Marc DUFEIL*, *Jean-Noël COURTOIS* et *Jacques LE FORESTIER* veillent au respect de la réglementation en Commission Accessibilité et Tourisme.

Maria MOURA, *Catherine BUNEL* et *Yvonne CONQ* siègent à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées où ils représentent les personnes handicapées.

Anne Françoise MIOSSEC, et *Jean-Luc RIOT* organisent et animent des rencontres à l'intention des personnes atteintes de Sclérose En Plaques.

Annaïck RISCH anime une réflexion et une action avec les personnes présentant des difficultés de communication.

Yves LE ROCH représente les usagers à OHÉ-PROMÉTHÉE/CAP EMPLOI

Les Services et Établissements APF 29

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

☎ 02 98 42 64 71

Les Foyers

Keraman à Quimper ☎ 02 98 65 11 11

Kerlivet à Brest ☎ 02 98 41 69 15

Les Services d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile

Brest ☎ 02 98 47 63 83, Quimper ☎ 02 98 53 06 81

L'Établissement de Service d'Aide par le Travail

Quimper ☎ 02 98 90 29 24

L'Entreprise Adaptée Briec de l'Odet ☎ 02 98 59 58 09

CARNET DE FAMILLE

Nous adressons toute notre sympathie à la famille et aux proches de :

- Monsieur LE GOUEZ de DAOULAS
- Madame BERTOUT, mère de Mireille de QUIMPER
- Madame CORNE, mère de Daniel CORNE de MELLAC
- Monsieur CORNE, père de Jean-Yves CORNE de TREMEVEN
- Véronique LE GOFF de QUIMPER
- Monsieur BRIANT, père d'Annie BRIANT de NEVEZ

Pour un mouvement plus fort, adhérez et faites adhérer !



Cotisation 2010

à envoyer à la délégation

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

.....

◆ Cotisation simple :

25 €

◆ Cotisation et abonnement FAIRE FACE :

46 €

APF - Délégation du Finistère